

REVUE DE PRESSE

service communication



Paris-Normandie

AGENDA

Publié le 12/03/25

AUJOURD'HUI

Le Petit-Quevilly

Les petits geeks

Création d'un niveau de jeu vidéo. À partir de 8 ans. Rendez-vous de 14 h 30 à 16 h à la médiathèque François-Truffaut. Gratuit sur inscription : bibliotheque.petit-quevilly.fr, 02 35 72 58 00

DEMAIN

Le Petit-Quevilly

Personne n'est ensemble sauf moi



Il y a des singularités que la société accepte. Et d'autres qu'elle rejette. Mais qui décide de ce qui devrait être « normal » ? Dans une agora en forme d'hémicycle, Aldric, Oussama, Clarisse et Léa, quatre jeunes en passe de devenir adultes, partagent sur scène leur propre vécu. Avec une sincérité touchante et un humour mordant, ils et elles dévoilent le grand livre de ces petites histoires, anodines ou extraordinaires, qu'ont en commun les personnes porteuses de singularités. Aujourd'hui et le 14 mars à 20 h et le 15 mars à 18 h au Théâtre de la Foudre, CDN de Normandie-Rouen, rue François-Mitterrand. Réservation : 02 35 70 22 82, cdn-normandierouen.fr, billetterie@cdn-normandierouen.fr

Actualités

Des enseignants alertent sur la vétusté des gymnases

Moins d'un an après la tenue des Jeux olympiques qui ont fait rayonner le sport dans tout le pays, le compte n'y est pas pour le syndicat Snes-FSU Normandie, qui alerte sur la vétusté des installations sportives de la région et notamment les gymnases vieillissants. Parti des données du registre de santé et sécurité au travail, le syndicat a compilé environ 25 signalements sur l'ensemble de la Seine-Maritime. A Rouen, sur la "grosse vingtaine" de gymnases appartenant à la Ville, "la plupart datent des années 1970 ou 1980", reconnaît Sarah Vauzelle, adjointe au maire en charge du sport. "On a un plan progressif de rénovation des équipements mais c'est assez long et sur ce mandat on a beaucoup investi sur du neuf parce qu'on n'avait pas suffisamment de gymnases", poursuit l'élue qui promet l'arrivée de nouvelles structures à horizon 2027-2028, notamment dans le quartier Grammont, mais aussi sur le campus de médecine et à l'Île Lacroix avec la réhabilitation de l'ancienne piscine Océade. Si les choses semblent s'améliorer au gymnase Georges Braque attenante au collège du même nom sur les Hauts de Rouen, la structure a connu des problèmes de chauffage pendant plusieurs mois avec des cours parfois à 5 degrés à l'intérieur. Depuis, le chauffage a été réparé mais génère beaucoup de bruit. Cumulé avec le bruit ambiant des cours, les enseignants ont déjà enregistré des pics sonores à plus de 100 décibels. Désormais, c'est une partie de l'éclairage qui fait défaut mais la mairie s'est engagée à intervenir dans le cadre du plan de passage au LED qu'elle lance sur tous ses équipements sportifs.

Des rénovations lentes

Bien qu'il soit relativement jeune, le gymnase du Sorbier des Oiseleurs au Petit-Quevilly "est inutilisable entre novembre et mars", des aveux de la maire Charlotte Goujon. Le bâtiment a été construit il y a plus de 10 ans sur une dalle déjà existante dans le parc des Chartroux. "Le froid s'infiltre par le sol et crée de l'humidité rendant le terrain glissant. Pour les professeurs qui l'utilisent, c'est très compliqué." En réponse, la collectivité a lancé des études pour la rénovation



En France, près de 40% des installations sportives datent d'avant 1985.

entière du complexe Jacques Gambade où se situe le gymnase du Sorbier mais "il n'y aura rien de sorti avant 2030 au moins", poursuit Charlotte Goujon. Elle devrait rencontrer les professeurs avant les vacances d'été "pour intégrer leurs remarques aux cahiers des charges des études". Les crises énergétiques et budgétaires, ajoutées au mille-feuille administratif, retardent d'autant plus la rénovation des installations. "On est dans des gymnases qui souvent n'appartiennent pas aux collèges ou aux lycées, ce n'est pas le chef d'établissement qui peut s'occuper de ça et donc on est sur des collectivités qui se renvoient la balle", déplore Eric Jouffret,

professeur d'EPS et membre du syndicat Snes-FSU. Selon lui, le manque de chauffage reste la problématique la plus récurrente. "On a de nombreux gymnases qui sont entre 4 et 11 degrés alors que les préconisations de l'Éducation nationale, c'est plutôt 16." Cette vétusté des installations s'explique avant tout par l'ancienneté des bâtiments et n'est pas propre à la Normandie. D'après un rapport rédigé en 2022 par le député Renaissance de la Moselle Belkhir Belhaddad, "sur les 272 000 équipements sportifs bâtis (en France) dont les collectivités sont propriétaires, près de 40% datent d'avant 1985 et 70% n'ont jamais fait l'objet de travaux importants".



Le Département peut aller jusqu'à financer 30% d'un projet de construction.

Le Département, financeur des équipements sportifs

Investissement

Le Département de Seine-Maritime, en charge des collèges, a la gestion de 61 installations sportives installées sur 48 collèges. La collectivité a reçu, jeudi 6 mars, une délégation de représentants du Snes-FSU pour justement faire le bilan des équipements. Le Département assure entretenir de manière régulière son patrimoine bâti. L'enveloppe consacrée à l'entretien courant et les grands travaux sur les équipements sportifs des collèges est de l'ordre de 11 millions d'euros par an. La collectivité peut aussi aider à la construction ou la rénovation d'équipements ne lui appartenant pas dès lors que des collégiens l'utilisent. Ainsi, le Département peut aller jusqu'à financer 30% d'un projet de construction ou de rénovation d'un gymnase, d'une piscine, d'une piste d'athlétisme ou d'un stade appartenant à une ville ou à une intercommunalité. De 2021 à 2024, le Département a instruit en moyenne 83 dossiers pour 4 millions d'euros d'investissement par an, dont une part importante consacrée à la construction des piscines, très coûteuses.

Infiltrations, chauffage, sol rugueux... Zoom sur quatre gymnases



Le gymnase Fernand Léger au Petit-Quevilly.

D'après le syndicat Snes-FSU qui s'appuie notamment sur les signalements de professeurs d'EPS dans les collèges, le gymnase Fernand Léger, attenant au collège du même nom au Petit-Quevilly, n'est pas bien chauffé. Selon un signalement en date du mois de janvier, "la température du gymnase varie de 7,4 à 8,8 degrés". L'installation comprend une salle de sport de 40m sur 20m.



Le gymnase Georges Braque à Rouen.

Selon les enseignants qui utilisent l'équipement, il a fallu au moins dix mois pour que le chauffage revienne dans la structure. La mairie envisage l'installation en 2025 d'un système de "désattribution d'air" pour améliorer le confort thermique et réduire la consommation d'énergie. Les infiltrations d'eau ont été résolues mais les enseignants attendent maintenant le retour de l'éclairage qui fait défaut par endroits.



Le gymnase du Sorbier au Petit-Quevilly.

La mairie envisagerait de remplacer le gymnase avec la réhabilitation de tout le complexe Gambade (lire ci-dessus). L'équipement est impraticable en fin d'année car mal isolé du fait de sa construction sur une dalle qui n'isole pas suffisamment le gymnase du sol. Pour l'instant, la mairie invite les professeurs à se partager les autres salles de la ville en attendant la concrétisation d'un vrai projet à Gambade.



Le gymnase Boieldieu à Rouen.

Situé sur les Hauts de Rouen, l'équipement présente un sol de mauvaise qualité. D'après la mairie qui a été alertée sur le sujet, le sol est assez rugueux et peut provoquer, en fonction du sport pratiqué, des risques de torsions de chevilles. Toujours selon la collectivité, il est principalement utilisé par le collège Boieldieu, qui a dû adapter ses pratiques par rapport à la qualité du sol.

Paris-Normandie

Près de Rouen, un potager va voir le jour à la place des immeubles détruits

À la place des immeubles détruits dans le cadre de la Rénovation urbaine, aux Feugrais à Cléon, l'entreprise On va semer va aménager, avec les écoliers, un vaste potager. Les légumes seront donnés.



Florent Dewavrin et Delphine Breuil d'On va semer animeront les ateliers avec les écoliers et le centre de loisirs - Photo Paris Normandie

Par Frédérique Thullier

Publié: 11 Mars 2025 à 13h03

Mettre à disposition d'un projet d'agriculture urbaine la friche laissée par [la démolition des barres d'immeubles](#), en face du centre commercial des Feugrais, est l'idée innovante qu'a eue la municipalité de Cléon. En attendant les nouvelles constructions, un vaste potager et un enclos dédié à l'écopâturage vont investir les lieux.

Dans les tout prochains jours, les travaux d'aménagement vont commencer. Les différentes zones de culture vont être balisées et les clôtures de l'espace réservé aux équidés posées.

La gestion du potager a été confiée, par une convention pour une durée de deux ans, à [l'entreprise On va semer](#), créée en 2018 à Elbeuf.

1600 kg de pommes de terre

« Nous cultiverons deux parcelles pour une surface totale de 900 m², explique Florent Dewavrin, animateur de jardins collectifs à On va semer. Dans un premier temps, la Ferme du Mathou se chargera du travail du sol en traction animale avec des ânes. Puis nous planterons, avec les écoliers de Cléon. Nous accueillerons deux classes par jour. Plus de 20 dates sont fixées. La mise en culture de ce site est un prétexte à éduquer les enfants à la protection de la nature et au bien-manger. »

Au sud du site, trois sortes de courges. À l'est, 1600 kg de différentes variétés de pommes de terre, des herbes aromatiques et 225 laitues de printemps qui pourront être récoltées dès mai ou juin pour laisser la place à 1000 poireaux.

Du blé aussi

« Après les pommes de terre, qui seront récoltées en septembre, nous sèmerons du blé en octobre avec [l'association rouennaise Triticum](#) », ajoute Florent Dewavrin.

On va semer invitera ponctuellement les habitants à participer aux animations. *« En termes de surface, c'est notre plus gros projet, précise Delphine Breuil, gérante de l'entreprise qui intervient aussi sur le potager mis en place par le bailleur social, Le Foyer stéphanois, à la place de [la tour Hortensia, détruite en mai 2021](#). Nous travaillerons aussi avec les agents techniques municipaux. »*

Zéro phyto

La Ville mettra à disposition deux cuves de 1000 litres pour l'arrosage des plantations. *« Nous paillerons les cultures pour maximiser la ressource en eau »,* complète l'animateur. Quant à la Métropole Rouen Normandie, elle fournira un cabanon pour abriter les outils.

Les légumes pousseront naturellement, sans produits phytosanitaires d'aucunes sortes. Ils seront transformés dans la cuisine centrale clonnaise, qui approvisionne les écoles et les résidences pour personnes âgées, s'ils répondent à la réglementation. *« Nous sommes confiants »,* sourit Florent Dewavrin.

Des analyses du sol avant les plantations

Par Frédérique Thullier

Lors de la présentation de la convention avec « On va semer », au conseil municipal du jeudi 27 février 2025, Marc Bourreau, élu d'opposition, s'était inquiété de l'innocuité des sols. Il aurait préféré y voir *« des ruches ou des fleurs »*.

« Il y avait des immeubles sur ce terrain. Il faut être prudent et des analyses du sol préalables seraient souhaitables », avait-il commenté après avoir reconnu que la création d'un potager était un projet *« séduisant et pédagogique »*.

« Sur les espaces cultivables, il y a 30 cm de terre végétale, avait répondu Mélanie Delacour, adjointe au maire chargée, entre autres, de l'Aménagement urbain. Et la Métropole Rouen Normandie procédera à des prélèvements avant les plantations, une fois le sol amendé par le compost de la Ville. »

En questions

Une bricothèque dans une bibliothèque : “On s'adapte aux pratiques culturelles”



Surfant sur une large hausse de la fréquentation, le réseau des bibliothèques de Rouen continue de développer ses offres. Par exemple, la bibliothèque Parment, située à l'espace du Palais, va accueillir en avril prochain une “bricothèque” permettant d'emprunter des outils. Véronique Prézeau, directrice des bibliothèques de Rouen, revient sur les originalités du réseau.

Quel est l'objectif des nouveaux services tels que la bricothèque ?

“On essaye d'avoir une offre qui s'adapte à un besoin. Par exemple, la bricothèque qu'on va lancer en avril, c'est aussi répondre aux tendances du faire soi-même, le bricolage, le jardinage. On a une offre de jeux vidéo aussi pour attirer les adolescents et les jeunes adultes. On s'adapte aux pratiques culturelles, l'idée étant de faire découvrir au plus de public possible l'ensemble de nos supports.”

Il y a aussi des lieux particuliers ?

“Oui, nous avons un ‘music lab’ à la bibliothèque Saint-Sever, grâce auquel on peut enregistrer de la musique. A la bibliothèque du Chatelet on a un ‘maker lab’ où on a la possibilité d'imprimer en 3D, il y a aussi une presse à badges. L'idée, c'est de sortir du cliché de la bibliothèque poussiéreuse où il n'y aurait que des livres.”

Ceux qui viennent pour ces services vont-ils emprunter des livres ?

“Ce n'est pas systématique mais ce n'est pas grave. Les missions des bibliothèques, qui ont été inscrites dans la loi de 2021, c'est éduquer, former, garantir l'accès à la culture mais aussi aux loisirs. Autrement dit, c'est la culture au sens large et pas seulement la littérature. Venez comme vous êtes, et nous, on s'adapte en vous proposant le plus de choses possible.”

Paris-Normandie

Surendettement en Normandie : la Seine-Maritime et l'Eure plus fortement touchés

Rapporté au nombre d'habitants, le nombre de dossiers de surendettement déposés en Normandie est plus élevé dans la Seine-Maritime et l'Eure, selon le bilan 2024 présenté début mars 2025 par l'antenne régionale de la Banque de France. Il est toutefois en léger recul dans l'Eure par rapport à 2023.



En 2024, en Normandie, 8 511 dossiers de surendettement ont été déposés, soit une hausse de 6,7 % par rapport à 2023 - Photo d'archives Stéphanie Péron

Par D. L.

Publié: 11 Mars 2025 à 17h05

Chaque année, la [Banque de France en Normandie](#) dresse le bilan du niveau de [surendettement](#) des Normands, département par département. Voici les principaux chiffres à retenir pour la région.

8 511. C'est le nombre de dossiers déposés devant la commission de surendettement en 2024 en Normandie, soit une hausse de 6,7 % par rapport à 2023. Sur le plan départemental, la Seine-Maritime a compté 3 838 dossiers déposés (+ 4 % par rapport à 2023) ; 1 504 dans le Calvados, 1 483 [dans l'Eure](#) (- 0,3 % par rapport à 2023), 971 dans la Manche et 715 dans l'Orne. À titre indicatif, à l'échelle nationale, le nombre de dossiers de surendettement déposés a augmenté de 10,8 %. Rapporté au nombre d'habitants, le dépôt de dossiers de surendettement concerne majoritairement la Seine-Maritime (369 pour 100 000 habitants), l'Orne (310) et l'Eure (304). À l'échelle régionale, ce sont 307 dépôts de dossiers pour une cohorte de 100 000 habitants de 15 ans et plus.

10 097. C'est le nombre de personnes surendettées en Normandie. Soit près de la moitié qui vit en Seine-Maritime (4 527 personnes). Mais c'est aussi dans ce département que l'on compte le plus de ménages vivant sous le seuil de pauvreté (15,4 %) et que le taux de chômage y est le plus élevé (8 %). L'Eure a compté, en 2024, 1 785 personnes surendettées ; le Calvados, 1 766 ; la Manche, 1 166 et l'Orne, 853.

16 122. C'est en euros, l'endettement médian (hors immobilier) des ménages normands surendettés. Et c'est dans l'Eure que la charge de la dette est la plus lourde pour les ménages concernés puisque l'endettement médian est de 18 320 euros. L'endettement médian s'élève à 18 205 euros dans le Calvados, 15 305 euros en Seine-Maritime, 15 360 euros dans la Manche et 14 290 euros dans l'Orne.

Quels profils pour les personnes surendettées ?

Quelles sont les caractéristiques des Normands surendettés ? Selon l'enquête typologique de la Banque de France, ce sont plutôt des personnes seules.

Sur le nombre de dossiers de surendettement traités, 27 % étaient des personnes célibataires, 22,9 % étaient séparées et 4,2 % étaient veuves. Soit plus de 50 % des dossiers examinés. Dans un tout petit moins de la moitié des cas, elles ont au moins un enfant à charge. Elles sont aussi, dans plus d'un cas sur deux, des femmes, et majoritairement âgées entre 25 et 54 ans.

En Normandie, 76,4 % des dossiers traités concernent des locataires. Et leurs caractéristiques professionnelles les situent dans la catégorie des actifs (à hauteur de 63,3 %) principalement en CDI (28,4 %) ou à la recherche d'un emploi (27,2 %). Les catégories socioprofessionnelles les plus surendettées sont les ouvriers et les employés.

Paris-Normandie

Polluants, prix... la gestion de l'eau inquiète de plus en plus

Publié le 12/03/2025



La loi de restriction de production et de vente des « polluants éternels » que vient de voter la France, prévoit ainsi le paiement d'une redevance par les industriels. Cristi Ursea/Unsplash
Une fédération de collectivités a alerté hier sur une gestion de l'eau de plus en plus délicate et s'est fait l'écho d'une demande d'information de plus en plus pressante du public.

Est-ce qu'on peut encore boire l'eau du robinet ? » : la question revient de plus en plus, de la part des usagers, avec « la médiatisation depuis deux ans d'un certain nombre de sujets qui inquiètent sur la qualité de l'eau distribuée », note Régis Taisne, chef du département « cycle de l'eau » à la FNCCR, une fédération de collectivités qui représente, pour la gestion de l'eau, une population totale de plus de 51 millions d'habitants.

Au cours des six derniers mois, près de 70 % des communes ont constaté « une augmentation des sollicitations des habitants, concernant la qualité de l'eau potable », selon les premiers résultats d'une enquête en cours de la fédération.

Régis Taisne rappelle notamment les « grosses inquiétudes » en 2023 et 2024 sur un certain nombre de métabolites (composants issus de la dégradation) de pesticides et, plus récemment, la médiatisation des PFAS ou « polluants éternels », ces substances chimiques omniprésentes dans l'industrie, qui s'accumulent avec le temps dans l'air, le sol, l'eau, la nourriture et, in fine, dans le corps humain.

« Les sujets de préoccupation, c'est principalement les craintes de risques sanitaires, évidemment, et une demande de transparence sur les résultats d'analyses des prélèvements ou d'explications techniques sur les polluants en question », déclare Sandrine Guirado, responsable de la communication à la FNCCR.

Alors, peut-on avoir confiance dans l'eau du robinet ?

« Des augmentations de plus de 20 % »

« Oui », assure Régis Taisne, qui précise notamment que si de nouveaux polluants à surveiller et à décontaminer émergent, « la collectivité sera tenue d'apporter une solution, au moins pour l'eau alimentaire ». « Maintenant, la question qui se pose, c'est jusqu'où on peut aller, y compris en matière de traitement ? Et qui paye ? », s'interroge Régis Taisne.

D'autant que, selon une enquête de France Eau Publique, réseau qui regroupe au sein de la FNCCR, des opérateurs publics, chaque année depuis 2021, entre 70 et 85 % de ses adhérents ont augmenté chaque année leurs tarifs. Modérée entre 2021 et 2022, avec une hausse médiane de 1,95 %, la tendance s'est accentuée en 2023 (médiane à +6 %) et 2024 (+5,1 %).

Si les opérateurs ont répercuté l'inflation post-Covid, cette tendance « est accentuée par les besoins » en matière de nouveaux traitements, selon Régis Taisne.

Certains adhérents ont dû procéder selon lui ces dernières années à « des augmentations de plus de 20 % », une tendance que la FNCCR craint de voir se poursuivre, en dépit de certaines avancées légales.

La loi de restriction de production et de vente des « polluants éternels » que vient de voter la France, prévoit ainsi le paiement d'une redevance par les industriels dont les usines rejettent des PFAS, selon le principe pollueur-payeur, un signal « important dans la symbolique », pour Régis Taisne.

Mais cette redevance, dont le tarif est fixé à 100 euros pour cent grammes, est « marginale », en regard de ce que coûte la dépollution, estime-t-il. En outre, cette mesure, comme d'autres, concerne les rejets d'aujourd'hui, mais « ne règle pas » le financement de la décontamination « de toutes les pollutions historiques, c'est-à-dire de tout le stock de ces polluants qui se sont accumulés dans les eaux souterraines, et dans les sédiments et dans les sols », et qui vont, du fait de leur persistance, continuer à se retrouver dans les eaux. « On est loin du compte », conclut-il.

La Gazette des communes

Malgré la crise budgétaire, les départements ne renonceront pas à la culture

Publié le 11/03/2025 • Par [Hélène Girard](#) • dans : [Actualité Culture](#), [France](#)



illustrez-vous-adobestock

L'association Départements de France et le ministère de la Culture ont signé le 11 mars un « engagement commun ». Un message envoyé aux acteurs culturels, et, au-delà du ministère de la Culture, au Premier ministre. Rachida Dati a esquissé la mise en oeuvre de cet engagement.

Pour François Sauvadet, président de [Départements de France](#), « le pire serait d'abandonner la culture ». C'est ainsi qu'il a justifié le 11 mars « l'engagement commun en faveur de la culture », qu'il a cosigné avec la ministre Rachida Dati dans l'un des salons du ministère.

Après avoir égrené les nombreux secteurs où les départements jouent un rôle « essentiel » (lecture publique, éducation artistique et culturelle dans les collèges, soutien aux salles de spectacle, musées départementaux, archéologie préventive, sauvegarde du patrimoine vernaculaire, etc.), le représentant des présidents de conseils départementaux a insisté sur la reconnaissance, par le ministère de la Culture, de la place majeure de l'échelon départemental pour la conduite des « politiques culturelles de proximité ».

« La strate territoriale la plus exposée »

Cette signature, qui constitue une première, prend un relief particulier dans le contexte budgétaire extrêmement difficile que connaissent les départements et de la [crise du financement de la culture](#). Certains n'ont d'autre choix que de tailler dans leurs dépenses culturelles.

Sur le plan budgétaire, « nous sommes la strate territoriale la plus exposée, a expliqué François Sauvadet à La Gazette. Une trentaine de départements [sont en très grande difficulté](#). Nous en appelons au Premier ministre et aux parlementaires pour que la saignée s'arrête. Nous devons être accompagnés sur le plan financier. Nos compétences sociales constituent notre socle central de compétences, mais nous ne voulons pas nous replier sur ce seul secteur d'intervention. »

Ne pas sacrifier l'essentiel

Autrement dit, bien qu'ils voient [leurs perspectives financières s'assombrissent de plus en plus](#), les présidents de conseils départementaux ne veulent pas renoncer à la compétence

culturelle, même si, François Sauvadet en a convenu, « il faudra faire des choix ». Cependant, « on ne sacrifiera pas l'essentiel. »

Par cet « engagement commun » cosigné avec la ministre de la Culture, ils entendent « affirmer leur volonté de rester un grand acteur de ce secteur. » « En milieu rural, si le département se retire de la culture, alors il n'y a plus rien, a poursuivi François Sauvadet, qui croit au rôle des départements pour soutenir les talents locaux. »

La culture, « un choix politique »

« La culture est un choix politique », a pour sa part martelé la ministre Rachida Dati, estimant ce domaine de politique publique tout aussi important que celui de l'éducation. « Le coût d'un désengagement dans la culture est bien plus élevé que de maintenir une politique publique. »

La locataire de la Rue de Valois a ébauché un mode d'emploi de cet « engagement commun ». D'abord en précisant quatre grands domaines prioritaires :

- l'accès et la participation de tous les habitants à la vie culturelle, « notamment à travers l'éducation artistique et culturelle » ;
- la lecture publique, grâce à la multiplication des [contrats « département-lecture »](#). La ministre s'est engagée à ce que d'ici à la fin 2026, un contrat par département soit signé, avec un soutien annuel du ministère de 60 000 euros en moyenne ;
- la création et la diffusion artistiques, notamment à travers l'itinérance des oeuvres, des artistes et des publics.

« Cette feuille de route a vocation à être déclinée au sein des territoires à travers l'action conjointe des départements et des DRAC. Des partenariats existent déjà mais je veux que nous allions encore plus loin », a indiqué Rachida Dati.

Focus

Les engagements du ministère de la Culture

La ministre de la Culture Rachida Dati a précisé les actions de son ministère pour donner corps à cet « engagement commun » :

Plan Culture ruralité : 30 millions d'euros sont prévus cette année pour

- l'opération « Villages en fêtes » ;
- les résidences d'artistes ;
- et les musées ruraux (notamment pour renouveler leurs espaces de médiation).

Expérimentation : la ministre s'y est dite favorable, notamment en matière de croisement de politiques publiques, non seulement avec l'éducation, mais aussi le social et la santé.

Conseil national des territoires pour la culture (CNTC) : la prochaine réunion aura lieu le 22 avril.